

0171455P

ACADEMIE DE POITIERS

LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT

40 AVENUE MARCEL DASSAULT

17300 ROCHEFORT

Tel : 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2025

Réuni le : 25/11/2025

Sous la présidence de : Frederic Jajkiewicz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des jurisdictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2025

Numéro de la DBM : 18

Budget d'origine :

 Budget primitif :

 Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM 18. Le CA valide le prélèvement sur FDR de 30 000€ pour abonder la ligne ALO VIAB 0GAZ.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0